



CONSEIL MUNICIPAL DU 07 octobre 2014

COMPTE-RENDU

PROCES VERBAL DE SEANCE

Étaient Présents : Mes Anny SANLAVILLE, Marie Thérèse RIGAUDIER, , Agnès BOCQUEL, Ghislaine SANDON, Ms Emmanuel GENIQUET, Didier ALBAN, Gilles LEMOINE, Franck BERNARD, Philippe MOREL, Daniel DELAGNEAU, Thierry LABRUYERE, Christophe MOYNE, Eric URIDAT.

Pouvoirs :

Aurélie VARRIER à Anny SANLAVILLE
Christine NAVARRO à Ghislaine SANDON
Dominique GUINET à Marie Thérèse RIGAUDIER
Catherine MORLON à Daniel DELAGNEAU

Excusés :

Véronique VERDIER
Frédéric BRU

Secrétaire de séance : Didier ALBAN

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 09 septembre 2014

Délibérations :

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse, autorisation de signature
- Mise en place de la Commission Communale des Impôts Directs, validation de la liste des candidats,
- Réduction de l'indemnité du maire.

Examen de devis,
Compte rendu de commissions

Questions diverses
Informations

Questions Diverses : néant

I-Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse : autorisation de signature

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'expiration du Contrat Enfance Jeunesse à la fin du mois de décembre 2013 et expose le processus. La subvention versée par la CAF parvient aux communes en année N+1 exemple : celle de 2012 sera perçue fin 2013 etc. Ce contrat devra être renouvelé pour une durée de 3 ans. (2014 à 2016)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Ain. Pour la période 2014- 2016.

II – Mise en place de la commission communale des Impôts Directs :

Monsieur Emmanuel GENIQUET, présente la liste telle qu'elle a été établie :

LISTE MEMBRES CANDIDATS COMMISSION CCID					
Nom Prénom	Date naissance	Adresse			
TITULAIRES					
1	HERITIER Fabrice	21/09/1972	60 rue du Roussillon	01600	Sainte Euphémie
2	CHARVIEUX Gilles	16/09/1960	495 route de Lyon	01390	Saint André de Corcy
3	SAPIN Patrice	25/09/1964	35 montée du Cimetière	01600	Sainte Euphémie
4	MORLON Jean-Michel	29/09/1955	90 montée du Cimetière	01600	Sainte Euphémie
5	MARTRAY Jean	09/06/1942	1335 route d'Ars-25 le Montferrand	01600	Sainte Euphémie
6	DEBEAUNE Karine	08/04/1975	85 rue des Moulins	01600	Sainte Euphémie
7	CHARBONNIER Christian	03/01/1973	575 chemin du Bois	01600	Sainte Euphémie
8	DUCLOUD Myriam	28/05/1974	570 chemin du Bois	01600	Sainte Euphémie
9	CHEVALIER Florent	15/02/1971	20 montée du Cimetière	01600	Sainte Euphémie
10	NUGUES Martial	18/02/1947	300 route de Trévoux	01600	Sainte Euphémie
11	LACOUR Pierre	23/09/1960	325 rue du Roussillon	01600	Sainte Euphémie
12	GRATIAS Alain	03/07/1954	225 rue du Bady	01600	Sainte Euphémie
SUPPLEANTS					
13	NUGUET Gérard	28/01/1955	310 rue du Roussillon	01600	Sainte Euphémie
14	MIQUEL Gérard	01/07/1951	105 rue de la Botasse	01600	Sainte Euphémie
15	MILLET Pierre	28/10/1954	795 route de Reyrieux	01600	Sainte Euphémie
16	LESPINASSE Chantal	01/07/1949	495 route de Toussieux	01600	Sainte Euphémie
17	JACQUEMET Raquel	23/04/1944	585 rue du Marry	01600	Sainte Euphémie
18	GILLET Daniel	24/05/1950	1455 route d'Ars	01600	Sainte Euphémie
19	GLODAS Pierre	13/04/1944	305 rue du Roussillon	01600	Sainte Euphémie
20	GELIN Isabelle	28/03/1965	655 route d'Ars	01600	Sainte Euphémie
21	VARRIER Christian	01/09/1947	75 chemin Vert	01600	Sainte Euphémie
22	DUCROUX Raymond	15/06/1944	635 route de Reyrieux	01600	Sainte Euphémie
23	MARECHAL Jean	26/04/1936	345 rue de la Botasse	01600	Sainte Euphémie
24	THERON Ralph	14/12/1957	480 rue du Marry	01600	Sainte Euphémie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide l'établissement de la liste des personnes susceptibles de faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs telle que

proposée, Il reviendra ensuite à l'administration fiscale de nous informer des coordonnées des personnes qu'elle aura nommées.

III – Réduction de l'indemnité du Maire :

Mme le Maire,

- Explique que par délibération en date du 24/04/2014, le taux des indemnités des vice-présidents de la CCDSV est passé de 15% à 18 % de l'indice brut 1015. Mme le Maire a voté contre cette augmentation, compte tenu du contexte économique actuel et de la charge supplémentaire que les collectivités devront payées : cette augmentation faisant dépasser le barème obligeant la collectivité à payer des cotisations sociales.
- Elle rappelle la délibération du conseil municipal en date du 28/03/2014 fixant le taux de l'indemnité du maire à 26 % de l'indice brut 1015, ainsi que les conséquences de ces décisions sur le budget de la commune
- Demande donc que le taux de son indemnité de Maire soit réduit afin de ne pas impacter le budget communal, par le paiement des cotisations sociales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide **à l'unanimité** de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à **23% de l'indice Brut 1015 à compter du 1/10/2014.**

IV- Examen de devis :

Didier ALBAN adjoint aux travaux, présente les devis demandés à l'issue de la commission Travaux qui a eu lieu le 2.10.2014. Tous les conseillers ont été destinataires du compte rendu de cette commission.

Signalétique accès commerçant :

Les commerçants de Sainte Euphémie sont demandeurs d'une signalétique marquant leur présence au sein du village. Plusieurs hypothèses ont été étudiées par la commission travaux. L'installation aux cinq entrées du village d'un panneau matérialisant la présence des commerçants est retenue : cinq panneaux seront commandés.

Avancement dossier sécurisation du Bady

Deux devis concernant une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) ont été réalisés, ces devis comprennent

- Un relevé topographique
- Tracé des solutions
- Présentations des solutions
- Métré et estimation globale des travaux

Devis ARPEGE : 7020 € TTC

Devis Calad'études : 4200 € TTC

La commission travaux propose au conseil de retenir le devis de CALAD' ETUDES .

Daniel DELAGNEAU fait remarquer qu'une étude avec relevé topographique a déjà été faite et qu'il serait souhaitable d'utiliser ce qui existe déjà. Didier ALBAN propose de rechercher ces documents et de les exploiter avec le contexte actuel du passage en agglomération du secteur.

Remplacement meuble bois restaurant scolaire par meuble inox

Les meubles bois ne sont plus autorisés dans les restaurants scolaires.

Le meuble à remplacer est situé sous le chauffe-eau et les côtes ne sont pas standards. Il doit donc être fait sur mesure.

Trois entreprises ont été sollicitées, deux ont répondu :

COMETTO : 1815 € HT

LYFRIG : 1730 € HT

Nous sommes en attente du devis de la société BBFC de Montagnat

Le devis le plus avantageux sera retenu.

Remplacement climatiseurs à l'école

Une modification de la législation concernant le gaz des climatiseurs applicable aux 01-01-2015 nous imposera de remplacer 2 climatiseurs à l'école.

L'entreprise « air climatisation énergie » est titulaire à ce jour d'un contrat d'entretien sur l'ensemble des climatiseurs de la mairie.

Elle présente un devis pour le remplacement de ces 2 climatiseurs pour un montant de 6476.80 €

Ce montant tient compte d'une remise commerciale de 1260 €.

Ce montant sera à prendre compte pour le budget 2015.

Réfection petite salle polyvalente :

Le plafond de la petite salle polyvalente a été refait et remplacé par un plafond acoustique. Pour continuer la réfection de cette salle, il est envisagé de la repeindre.

Une protection murale en bois contre les coups de table existe et devra, soit être repeinte, soit remplacée par un autre système plus résistant dans le temps ;

Un système identique au secteur hospitalier, résistant aux coups sans dégradation immédiate est envisagé.

Des devis sont en cours. Les devis seront présentés à la prochaine commission travaux et au prochain conseil.

VI – Compte rendu de commissions et Syndicats :

SIAH : Didier ALBAN

Les travaux prévus et qui ont fait l'objet d'une enquête publique vont commencer par la réfection des berges du lotissement « Les prés de Fontbleins ». Une pêche électrique aura lieu le 13/10/2014 pour un commencement des travaux le 15/10/2014. Ils seront suivis par ceux prévus vers la salle polyvalente, lotissement du Moulin, et vers la station d'épuration de Misérieux.

Commission Assainissement CCDSV : Didier ALBAN

C'était la première réunion depuis les dernières élections. Le service assainissement a été présenté par Carole BOUCHARD responsable du service (spécialement missionnée sur les travaux de la STEP de Massieux) qui a annoncé le recrutement de 2 techniciens depuis le 1^{er} septembre : un agent missionné sur les études et le suivi des travaux et le second sur l'exploitation du réseau.

Elle présente ensuite le patrimoine d'assainissement de la CCDSV :

- 17 stations d'épuration,
- 250 km de réseau,
- 18 postes de refoulement,
- 1.5 millions m³ d'eaux usées traitées par an.

Pour faire face à la fusion CCSV et CCPOD, la période de transition de la gestion de l'assainissement sera prolongée durant le 1^{er} trimestre 2015 afin de continuer à prendre connaissance des équipements et des projets communaux, de mettre en place et d'informer sur les nouvelles procédures.

Cette période de transition permettra de :

- Mettre à plat les contrats d'assainissement (collectif et non collectif)
- Uniformiser les procédures de raccordement,
- Refondre la participation à l'assainissement collectif et aux redevances d'assainissement (collectif et non collectif)

Pour ce qui concerne la STEP des bords de Saône (Massieux), les travaux ont démarrés en mars 2013 pour une mise en service en 2016, pour un montant de 6 millions d'euros environ. Elle est construite pour couvrir 27 000 habitants.

CCDSV Futur Collège: Didier ALBAN

Une réunion «Accès du nouveau collège à Saint Didier de Formans» s'est tenue le mardi 23/09/2014 à 18h00 à la CC Dombes Saône Vallée. Didier Alban commente le document qui a été présenté lors de cette réunion. L'ordre du jour étant :

- La désignation des axes de circulation : *mise en place d'un rond-point en haut de la montée de « Préonde » avec l'étude d'un cheminement doux (piétons et cyclistes) pour les enfants qui se rendront au collège.*
- Traversées de routes avec hypothèses de passages piétons
- Aménagements chemin d'Arras,
- Questions diverses.

Les transports scolaires seront à examiner en tenant compte des problématiques de sécurité en deçà de la limite de 2 kms liée aux règles actuelles de ramassage scolaire.

Commission Scolaire : Marie Thérèse RIGAUDIER

Marie-Thérèse RIGAUDIER fait le point sur les Temps Animation Périscolaire. Il a fallu un peu de temps pour que tout se mette en place mais avec un mois et demi de recul, le premier point d'étape est positif. Des ajustements sur le taux d'encadrement des enfants seront à réfléchir, car la mise en place des activités du Sou des Ecoles et les trajets assurés par la commune, augmente les propositions d'activités. Nous constatons que les familles se sont réorganisées sur le plan professionnel : 55% des enfants participent aux TAP au lieu des 75% prévus lors des enquêtes de fin d'année dernière et les effectifs de l'accueil périscolaire ne sont pas très élevés. Par contre, les amplitudes de travail des parents ayant changées, nous constatons une explosion de la fréquentation du restaurant scolaire et ce, dès la rentrée.

Christophe MOYNE demande ce qui se passera si le personnel craque ? Madame le Maire lui répond que la prise en compte de cette question mobilise les élus, et qu'un comité de pilotage du restaurant scolaire est à organiser.

L'activité « Bibliothèque » est à retravailler du fait du changement de jour : pas le Mardi mais le Jeudi.

Parc Naturel Régional : Thierry LABRUYERE

Le Conseil d'Administration a été reconduit, ainsi que son président : Mr Michel RAYMOND. M. CHAIZE, nouveau sénateur a remplacé M. BERTHOU, non réélu. La question de l'embauche d'un directeur n'a pas été validée par l'assemblée qui ne veut pas se précipiter. Il convient dans un premier temps de se concentrer sur la charte, quand celle-ci sera finalisée, les communes devront s'engager ou pas.

Départ de MME BOCQUEL à 22h00.

Commission Finances : Emmanuel GENIQUET

Emmanuel GENIQUET adjoint aux finances, précise que le compte rendu de cette commission a été envoyé à tous les conseillers. Pas de remarques.

Commission Finances CCDSV : Emmanuel GENIQUET

En 2014 : 12 budgets ont été gérés. L'objectif de la nouvelle intercommunalité est réduire le nombre à 6 afin de clarifier les dossiers.

Emmanuel Geniquet souligne le gros de travail de présentation des services et de la vice-présidente pour une meilleure implication des élus de la commission.

INFORMATIONS :

Découverte du poisson des Dombes le 18/10

- Retour du PASAE montant qui doit maintenant être réparti entre les 7 communes signataires.

- Retour PEDT validé par la Direction Départementale de la Cohésion sociale, la CAF et l'Education Nationale.

Prochain conseil municipal le 4/11 /2014 à 20h30

Séance levée à 22 H08